

Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP le 11 mars 2015

Points présentés par le Comité

Procédure d'entretien des chauffages

Un rappel du cahier spécial des charges a été adressé à l'entreprise désignée pour l'entretien des chauffages : rien n'a été fait la première année mais rien n'a été payé

Un procès verbal de carence est envoyé à cette société pour non-respect du cahier spécial des charges. Le travail d'entretien a réellement débuté en 2015. Le Roman País attend les premiers protocoles.

Un nouveau planning détaillé (sur deux ans) est également demandé. La Direction a sollicité la cellule Energie pour organiser une réunion de mise au point dans les plus brefs délais.

La Société est également confrontée à des non-respects du cahier spécial des charges par la firme « *Dimanche* » qui doit assurer l'entretien des chaudières communes et des systèmes double flux.

A la question du Comité, le Roman País confirme que l'emplacement des calorimètres est déterminé par le technicien de la Société qui gère lesdits calorimètres (entreprise agréée). La fiabilité du système est garantie par le fabricant (notice à disposition du Comité). Un rappel de la norme présentée par le Comité sera toutefois fait auprès du fournisseur.

Nivelles, rue Sainte Barbe - Ascenseurs - Vannes Thermostatiques - Divers

Des contrôles trimestriels sont effectués et les rapports sont transmis au Roman País qui les communique pour réparation dès que nécessaire. Le Président a personnellement contacté l'un des responsables de la firme Technilift, Monsieur TEIXEIRA.

En suivi de cet entretien, une réunion est planifiée le 19 mars 2015 entre la Direction et le fournisseur, avec visite des deux sites (Rue Sainte Barbe & clos de la Bruyère) suite aux actes de vandalismes répétés.

Au niveau des vannes thermostatiques, sur le site de Sainte Barbe, le chantier est terminé hors les locataires qui n'ont pas donné accès à leur logement, une liste sera envoyée par l'entrepreneur.

Dans le bloc 45, les portes des dévidoirs vont être changées. La commande est en cours.

Le remplacement des tuyaux de chauffage et isolation des tuyaux de chauffage est en cours et sera réalisé par la Société WATTIAUX.

Un affichage sera apposé aux valves des immeubles afin de rassurer les locataires quant à l'inventaire amiante déjà réalisé par le Roman País, via une entreprise agréée.

En ce qui concerne les adoucisseurs d'eau posés pour les chaudières, le Service technique a prévu un passage récurrent pour vérifier le niveau en sel et compléter si nécessaire. Le même processus est mis en place dans le bâtiment « El Rochèle ».

Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP le 11 mars 2015

Waterloo, rue de la Station - Abords - Stationnement - Sécurité

Le Comité demande ce qu'il est prévu pour remplacer les 5 thuyas abattus en 2014 et dont il reste les souches ainsi que la clôture devant la gare au niveau du n° 230.

Suite aux changements de prestataires en matière d'espaces verts, les deux travaux ont été commandés au Village n° 1 de Wauthier-Braine qui a planifié la réalisation en avril 2015.

Waterloo, drève de l'Infante - abords

Les deux espaces situés de part et d'autre des bâtiments n° 9 et 13 appartiennent au Roman País, ils sont prévus dans le cadre de la convivialité dans les quartiers (possibilité pour les locataires de s'installer avec une chaise). Néanmoins, s'agissant d'espaces privés, plainte peut être déposée auprès de la police pour toutes les incivilités décrites par le Comité. La Société apposera prochainement des panneaux et des « chaînes » pour indiquer le côté privatif de ces deux endroits.

Tous les parkings situés devant les immeubles sont situés dans le domaine public, il ne revient donc pas à la Société de légiférer en la matière. Le Président invite le Comité à interpeler le pouvoir communal. Une pétition est remise à la Société qui se fera l'intermédiaire du Comité auprès du Collège communal de Waterloo pour le sensibiliser à cette problématique particulière de stationnement.

Braine-l'Alleud : Présence de démarcheurs

Le Comité informe la Société que des démarcheurs de la société Luminus se présentent dans les logements de Braine-l'Alleud, avec un soi-disant accord de la Régie des Quartiers. Il n'en est rien. En outre, le Roman País n'impose jamais le choix d'un fournisseur en énergie pour les logements individuels.

Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP le 11 mars 2015

Points présentés par la Société et le Comité - Immeubles en Fête

Afin de maintenir la tournante réalisée au sein des sept Communes affiliées, et sur proposition du CCLP, la Société entérine le choix de réaliser cette opération dans la Commune de Waterloo.

La date imposée pour cette animation ponctuelle est le vendredi 29 mai 2015 de 14 à 19 heures.

Pour répondre au mieux aux différentes demandes et remarques des années précédentes, il est proposé l'organisation suivante :

- Partenaires : Société et CCLP ;
- Localisation : Plateau de la gare à Waterloo ;
- En collaboration avec les Régies des Quartiers de Braine-l'Alleud et Tubize.

Le cas échéant, la Société communiquera au Comité les documents de la Province du Brabant wallon pour la demande de mise à disposition d'un chapiteau. Si la localisation ne permet pas la pose de ce matériel (6m x 9m), la Société contactera d'autres installateurs privés.

La Société sollicitera la Commune de Waterloo pour

- la fermeture des routes concernées pour garantir la sécurité des participants ;
- la mise à disposition d'un chapiteau, de tables et chaises.

La Société veillera à la présence de sanitaires mobiles.